



Dossier du mois Logement : état des lieux

Actu

Préparez votre été
page : 6

Travaux

Les chantiers de l'été
page : 8

Sortir

Fête de la ville
page : 18



ACTU // PAGE 6

Préparez votre été

SORTIR // PAGE 18

Fête de la ville



TRAVAUX // PAGE

Les chantiers de l'été



DOSSIER // PAGES 12 À 15

Logement : état des lieux à Juvisy



OURS

Magazine d'informations municipales de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE

6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 12 50 00

Fax : 01 69 12 50 20

juvisy-info@mairie-juvisy.fr

Juin 2009 – n°185

Directeur de publication :

Etienne Chaufour

Rédaction : Séverine Leygues,

Stéphanie Debauge

Photographies : Stéphanie Debauge,

Séverine Leygues,

Création et réalisation :

Pellicam productions : 01 49 08 01 61

Régie publicitaire : HSP 01 55 69 31 00

Impression : Imprimerie Grenier

Papier recyclé ♻️

Tirage : 8 500 exemplaires

MAIS AUSSI DANS CE NUMÉRO



EN BREF ET EN IMAGES

SOLIDAIRES

VIE ÉCONOMIQUE

SPORTS

AGENDA

BLOC-NOTES

CARNET

// PAGE 4

// PAGE 10

// PAGE 11

// PAGE 16

// PAGE 19

// PAGE 20

// PAGE 22



CORRESPONDANCE

Écrire à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

6, rue Piver

BP 56

91265 Juvisy-sur-Orge cedex

mairie@mairie-juvisy.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En cette période de crises immobilière et bancaire plus encore qu'avant, le logement est sans aucun doute la préoccupation majeure dont vous nous faites part lors de nos rencontres et rendez-vous auprès de François Réjaud notamment (adjoint au maire chargé de la solidarité et de l'habitat), ou de moi-même.

Quotidiennement se posent des problèmes de logements trop petits, de vétusté, de difficultés pour vos enfants de rester Juvisiens, de volonté pour des retraités désormais seuls de rester chez eux lorsque le coût ou la taille du logement familial devient difficile à assurer.

La volonté de la municipalité est de permettre une réponse à ces demandes, en maintenant les conditions d'une ville équilibrée, sans quartier « réservé » au logement social. Les habitants doivent bénéficier de services publics, de commerces et d'emplois, de transports, d'espaces verts et d'un environnement protégé.

Bien sûr, nous vivons chaque jour le syndrome de « l'avant-dernier dans le métro bondé » : pour rentrer dans la rame, il nous paraît justifié que les autres se serrent un peu. En revanche, nous nous insurgons si un suivant souhaite pousser un peu plus et nous marche sur les pieds.

Celui qui est bien logé, qui ne s'inquiète ni pour ses enfants, ni pour le moment de sa vieillesse a du mal à supporter que son propre quartier change. Pourtant, à Juvisy, la demande de logements est forte en raison de l'attractivité de la gare, même si la densité reste moyenne. Notre action vise à supprimer les friches, à réparer tout habitat dégradé ou insalubre en empêchant les marchands de sommeil, et à engager la réhabilitation des résidences H.L.M. Elle est aussi, avec les nouveaux quartiers, de permettre des accessions à des prix modérés, de privilégier l'achat pour les jeunes, de loger les étudiants ou de réserver des logements accessibles à des personnes handicapées ou ayant des difficultés de mobilité.

Se loger, avoir un emploi stable, bénéficier du droit à l'éducation ou à la mobilité, accéder au service public, pouvoir se soigner... Ces droits fondamentaux sont aujourd'hui parfois remis en cause. La commune ne peut pas, à elle seule, compenser tous ces désengagements mais localement, notre action prend tout son sens pour chaque habitant.

Bien fidèlement

Etienne Chaufour

votre maire,

Conseiller général de l'Essonne

EN BREF

Prochain conseil municipal

Mardi 30 juin à 20h30
Centre administratif,
parc de la mairie
6 rue Piver

Horaires d'été de la Mairie

La mairie passe
aux horaires d'été.

• **Espace Jean-Lurçat**
(place du Maréchal-Leclerc) :
A partir du 1^{er} juillet
Lundi-mardi-mercredi-vendredi :
9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Fermeture du 17 juillet
au 14 août inclus

• **Espace Marianne**
(place Anatole-France)
Du 6 juillet au 23 août.
Lundi-mercredi-vendredi :
9h-12h / 13h30-17h
Mardi – jeudi : 13h30-17h
Fermé le samedi

Inscriptions au Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre

Les formulaires de réinscription sont à rapporter dûment remplis aux secrétariats du conservatoire à partir du 18 mai 2009. Les formulaires d'inscription sont à retirer et à rapporter dûment remplis aux secrétariats du conservatoire à partir du 13 juin 2009.

Dès le 8 Juin les réinscriptions ne sont plus prioritaires.

Les dossiers sont alors traités, comme les nouvelles inscriptions, par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Pour être réinscrits, les élèves devront être à jour de leurs cotisations.

Tout dossier devra impérativement être accompagné des pièces justificatives figurant au verso du formulaire ainsi que d'un chèque de 15 € (non remboursable), par foyer, libellé à l'ordre du Trésor Public.



Cérémonie du 8 mai
Le 8 mai, la municipalité, les anciens combattants, les pompiers et les habitants ont commémoré l'armistice de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Un quiz sur les jumelages 2008 a été une année consacrée aux jumelages de Juvisy avec Thale (Allemagne) et Tillabéri (Niger). Des enfants des écoles et du collège ont participé à un quiz sur le sujet. Le 15 mai, les gagnants ont été tirés au sort, et se sont vus remettre des prix : le livre sur les jumelages édité par la Municipalité l'année dernière, ainsi que des bons d'achats valables dans les librairies. Tous ont reçu un petit cadeau de Tillabéri.

**Abd Al Malik en concert**

Le 14 mai dernier, le rappeur Abd Al Malik était en concert à l'espace Jean-Lurçat. Retrouvez des extraits de son interview page 18 de ce numéro.



crédit : CALPE – Djamilia Calin



L'Alerte Juvisy Basket reçoit l'équipe du Maroc

Le 16 mai, l'Alerte Juvisy Basket affrontait l'équipe du Maroc lors d'un match de gala. Sophiane RAFAI, numéro 5 de l'équipe juvisienne, a été sélectionné dans l'équipe du Maroc suite à ce match. Son frère, capitaine de l'équipe, avait déjà été sélectionné l'année dernière.

Carnaval de l'école maternelle Dolto
Le 20 mars dernier, les enfants de l'école Dolto ont défilé sur le thème de la protection de l'environnement.



Jumelage

Le 15 mai dernier, André Bussery, président de l'association Juvisy-Tillabéri, s'est vu remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre national du Niger, par son Excellence M. Adamou Seydou, ambassadeur du Niger, en présence d'Etienne Chaufour.



Voyage au pays des arts avec le centre de loisirs

Le thème de cet été portera sur l'art, majeur, mineur, sous toutes ses formes... Au programme : cinéma et vidéo, danse, art culinaire, astronomie, etc. Les sorties et les activités organisées ont été choisies en conséquence : les Etoiles du Rex (parcours spectacle interactif qui met en scène de façon vivante les coulisses, la légende et les stars du plus célèbre cinéma d'Europe), la Fabuloserie (parcours labyrinthe de maisons et greniers regroupant une collection d'art), cirque et autres arts de la rue. Comme toujours, le sport sera aussi à l'honneur pour les plus grands au centre de loisirs, avec des stages spécifiques (kayak, escalade, VTT...). N'hésitez pas, le centre de loisirs est ouvert tout l'été. Pensez à inscrire vos enfants à l'avance.

Renseignements : 01 69 21 23 93

Des surprises avec l'ACJ !

Durant tout l'été, l'espace «Les Travées» et sa terrasse accueilleront les jeunes, sur le thème des Antilles en partenariat avec le centre culturel des Portes de l'Essonne. Mais vous aurez également le choix entre diverses activités sportives, des sorties dans les bases de loisirs de la région, des stages d'activités manuelles, des soirées barbecue et thématiques. Deux journées à la mer seront organisées, ainsi que des séjours de plusieurs jours à la montagne, à la ferme et en bord de mer.

Renseignements : 01 69 45 06 82

Vous ne partez pas cet été ? Pas de problème, les vacances à Juvisy se préparent déjà. Petits et grands auront le choix entre les sorties, les activités manuelles, de plein air, etc. Mieux vaut y penser tôt, les places sont limitées !

Préparez dès maintenant votre été !



Cet été, le service de la vie locale et associative vous propose entre autres une sortie à Etretat, à Lille et à Veules Les Roses.

Des sorties pour toute la famille

Comme chaque année, le service de la vie locale et associative vous propose trois sorties d'été pour passer une journée dépayssante. Le mercredi 8 juillet, vous pourrez vous rendre à Etretat, la célèbre station balnéaire de la côte d'Albâtre (en Normandie). Un site unique au monde et pittoresque avec ses falaises que les poètes affectionnent. Mais peut-être préférez-vous le Nord ? Deux semaines plus tard, le 22 juillet, le car vous emmènera à Lille, ville d'Art et d'Histoire au patrimoine préservé, désignée Capitale Européenne de la Culture. Enfin, le 12 août, vous aurez rendez-vous à Veules Les Roses, l'un des plus beaux villages de Normandie, entre mer et campagne, où vous pourrez faire un voyage à travers le temps et l'histoire, dans l'esprit de Maupassant.

Renseignements : 01 69 12 14 16

PENSEZ AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 7 juin, pensez à aller voter pour vos députés européens qui vous représenteront à Strasbourg jusqu'en 2014.

Le parlement européen vote et façonne la législation européenne définitive qui influence notre vie quotidienne, qu'il s'agisse de la nourriture dans nos assiettes, du prix de notre caddie au supermarché, de la qualité de l'air que nous respirons ou de la sécurité des jouets de nos enfants. Que l'on soit jeune ou plus âgé, étudiant ou retraité, homme ou femme, salarié ou indépendant, citadin ou non, l'Europe nous concerne tous.

Le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.



Les quartiers vous invitent à la fête

Cette année, le quartier Debussy-Champagne et le quartier Seine invitent toute la ville à leurs fêtes, organisées par l'Association Culture et Jeunesse en partenariat avec la Ville. Le 27 juin et le 4 juillet, commencez l'été en musique, en famille et entre amis, faites découvrir ou découvrez votre quartier.

Samedi 27 juin : fête «comme un air de campagne !» du quartier Debussy-Champagne

Le nouveau parc Champagne et les espaces verts environnant seront investis par la fête champêtre du quartier à partir de 15h. Animaux de la ferme, ballades à dos de poneys, tournoi sportif, kermesse... Tous les Juvisiens sont conviés à cette journée pour accueillir l'été. A 18h, la maison de retraite Camille Desmoulins, le parc Champagne et les nouveaux logements du quartier seront inaugurés lors d'un cocktail, avant le dîner et le concert qui permettra à petits et grands de danser sur des musiques du monde.

Juvisy prend ses quartiers d'été.

Samedi 4 juillet : la guinguette des bords de Seine !

Pour la première fois, le quartier Seine a sa fête... à laquelle tout le monde est invité. Retrouvez l'ambiance des guinguettes d'autrefois, non pas dans une péniche, mais au parc Argeliès, décoré pour l'occasion. A partir de 18h, venez accompagné de votre pique-nique, puis dansez au rythme de l'orchestre !

EN SAVOIR [+]

ACJ - 01 69 45 06 82

EN BREF

Horaires d'été de la police municipale

Depuis le 1^{er} mai, les équipes de la Police municipale sont sur le terrain de 8h à 21h30, équipées de VTT pour un travail de proximité.

Opération Tranquillité Vacances

Comme chaque année, pour que vous puissiez partir en vacances en toute tranquillité, le commissariat de Juvisy vous propose de le prévenir de votre absence pour surveiller votre maison. Pour les mois de juillet et août, envoyez un courrier à l'attention du commissaire en indiquant vos dates de vacances, vos coordonnées postales et téléphoniques, ainsi que celles des personnes à contacter en cas d'urgence.



Forum «libertés et sécurité»

Le 5 mai dernier s'est tenu à l'espace Jean-Lurçat un forum intitulé « Libertés et sécurité », organisé par le ministère de l'Intérieur. Les villes de Juvisy, Viry-Châtillon, Morsang, Grigny, Athis-Mons, Paray vieille poste, Savigny et Morangis étaient concernées. Les habitants, associations et institutionnels étaient invités à discuter avec les représentants des forces de l'ordre, ainsi qu'avec les autres acteurs de la sécurité.

EN BREF

Travaux d'été

Comme chaque année, les travaux d'ampleur sont réalisés pendant l'été afin de limiter la gêne occasionnée.

Ecole élémentaire Michelet

Les travaux débuteront le 6 juin pour une durée de 3 mois environ. Au programme du chantier :

- Réfection de la couverture par une étanchéité auto protégée et isolation thermique
- Réfection de l'étanchéité des deux cages d'escalier et du local chaufferie
- Ravalement des façades
- Remise en peinture des préaux
- Pose de panneaux photovoltaïques sur la façade sud de l'établissement

Montant des travaux :

529 553 €

Conseil général : 296 550 €

Etat : 118 199,70 €

Conseil Régional : 47 487 €

Observatoire C. Flammarion

Durant l'été, une partie du mur de clôture en meulière de l'observatoire va être rénovée. Il s'agit de le reconstruire à l'identique. Le mur sera démoli sur 17 mètres, puis remonté avec les pierres récupérées et nettoyées. Un couronnement en béton sera effectué en tête de mur.

Gros travaux sur l'avenue d'Estienne d'Orves

La circulation risque d'être fortement perturbée cet été en centre-ville. Outre la finalisation du chantier de la Grande Rue (voir page suivante), l'avenue d'Estienne d'Orves va connaître des travaux d'ampleur durant 3 mois.



Du 2 juin au 2 septembre environ, des travaux de remplacement de canalisations et de réfection de voirie de l'avenue d'Estienne d'Orves, sur la portion située entre l'avenue du Général de Gaulle et la gare, vont fortement perturber la circulation des véhicules dans ce secteur. Ce chantier, engagé par la Ville, le Conseil général, la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne et le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France), est indispensable.

Pendant la durée des travaux, l'avenue d'Estienne d'Orves sera barrée à la circulation entre la gare et l'avenue du Général de Gaulle et la cir-

Cet été, évitez de prendre votre voiture si vous vous rendez en centre-ville.

culcation sera modifiée aux abords de cette zone. Des aménagements, concernant notamment les transports en commun, sont prévus. La gare routière RATP sera déplacée sur l'allée Jean Moulin, l'avenue d'Estienne d'Orves (entre l'avenue du Général de Gaulle et l'Eglise) et l'allée Maréchal Juin.

Il est fortement recommandé d'éviter cette zone si vous vous déplacez en voiture, même si tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum la gêne occasionnée. Cependant, vous n'aurez pas de difficulté pour vous y rendre à pied. Les commerces restent ouverts pendant cette période.



Grande rue : bientôt la dernière phase

La 5^e et dernière phase du chantier de la rue piétonne, réalisé par la Communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne, débutera comme prévu cet été, afin de gêner le moins possible l'accès aux commerces.

Actuellement situé au niveau de la portion circulée de la Grande rue entre le pont Sncf et la rue de la République, le chantier de la rue piétonne se poursuit dans les temps. Vous avez pu découvrir les nouveaux aménagements : élargissement du trottoir, rénovation des sols, espaces de verdure, etc. La modernisation de l'éclairage sur les façades est en cours ; elle sera suivie de la pose de candélabres.

Attention, du 18 au 26 juin, attendez-vous à quelques problèmes de circulation, qui marqueront la fin de la 4^e phase du chantier. La portion de la Grande rue entre le pont Sncf et la rue de la République sera fermée aux véhicules afin de pouvoir préparer et réaliser les tapis d'enrobé. Il vaudra mieux éviter le secteur dans la mesure du possible !

Fin juin-début juillet débutera la

La dernière phase des travaux permettra de relier les différentes phases du chantier, de réunifier la Grande rue.

dernière phase des travaux qui vont permettre de relier les différentes parties du chantier réalisées depuis un an, et ainsi de réunifier enfin la Grande rue. Au programme : béton désactivé, pavage, aménagement de massifs fleuris avec bordures en granit.

L'essentiel du réaménagement de la Grande rue prendra fin comme promis pour la rentrée de septembre. Seules les plantations resteront à réaliser à l'automne.

Montant des travaux

Budget total : 2 677 300 euros HT
Subvention du Conseil général : 45% du montant total

EN SAVOIR [+]

Alexis Bassis, responsable des espaces publics de la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne
Tél. : 01 69 57 56 58

Itinéraires circulations douces : c'est parti !

La Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne entame la mise en œuvre de son schéma des circulations douces, qui prévoit la réalisation de 15 km d'itinéraires destinés à favoriser les déplacements à pied et à vélo. Les aménagements du premier itinéraire, qui reliera les centres-villes de Juvisy et de Paray-Vieille-Poste, ont commencé en mai et se dérouleront jusqu'à fin juin. Plusieurs rues sont concernées par la mise en zone 30 avec un traitement spécifique de chaque intersection :

- rue Claude-Bernard : à partir du 18 mai et pour 3 semaines environ. Le maximum est fait pour limiter la gêne occasionnée avec le maintien de la circulation des riverains pour accéder aux habitations.
- Avenue Raspail : tout le mois de juin. Sur la partie inférieure de l'avenue, le stationnement sera basculé sur le côté gauche de la chaussée avec matérialisation des places par bandes de peinture.
- Avenue Botharel et boulevard de la Cascade : tout le mois de juin. Le stationnement sera organisé en chicane avec matérialisation des places par bandes de peinture. Le nombre de places ainsi dégagé permettra de répondre à la demande de stationnement résidentiel.

Lors des vacances d'avril, les enfants du centre de loisirs ont découvert l'histoire des noms des rues de Juvisy grâce à des rencontres avec des personnes âgées.

«C'était hier ou presque. Il y a 65 ans, j'étais élève à l'école Jean-Jaurès», se souvient Jacques Filloux. En compagnie de son épouse et d'autres Juvisiens qui, comme lui, habitent la commune depuis plus de soixante ans, il raconte à quoi ressemblait Juvisy autrefois. Face à eux, des enfants du centre de loisirs, âgés de 8 à 12 ans, attentifs, curieux et parfois étonnés. A plusieurs reprises lors des vacances d'avril, des rencontres intergénérationnelles ont ainsi eu lieu sur le thème de la toponymie. Ce nom «barbare», pour qualifier l'origine du nom des rues, n'a plus de secrets pour les enfants, devenus incollables sur l'histoire de leur ville : «*la rue Monttessuy s'appelle comme ça parce qu'il y avait un comte Monttessuy ...*», «*Camille Flammarion était un astronome qui a transformé la bâtisse où il vivait en observatoire...*» Ou encore : «*Il y a eu des grandes inondations à Juvisy autrefois*». Plus marquant encore : «*Juvisy a été bombardée pendant la guerre...*».

Copiloté par les services Enfance et Retraités de la Ville et par le centre de loisirs, ce projet préparé en lien avec la Maison de la banlieue et de l'architecture s'inscrit dans une série d'actions intergénérationnelles financées par le Contrat urbain de cohésion sociale. Pour que les enfants connaissent mieux leur commune, différents lieux de Juvisy ont accueilli ces rendez-vous : le centre de loisirs, bien sûr, mais aussi l'espace Marianne et la maison de retraite Camille Desmoulins, sur le Plateau. Mme Filloux garde un souvenir ému de sa rencontre avec les enfants : «*Une petite fille, me prenant par la main, m'a dit : tu veux bien être ma mamie... ? Puis les enfants nous ont demandé de leur dédi-*



Les anciens racontent aux enfants l'histoire de leur ville

cacer le livre sur le nom des Rues de l'Essonne, édité par la Maison de la banlieue et de l'architecture. Nous avons signé 21 livres !»

A la résidence Camille Desmoulins, Béatrix Goeneutte, animatrice de la Maison de banlieue et de l'architecture, a présenté aux enfants des images anciennes de Juvisy. Aidés par les plus âgés, les enfants devaient reconnaître les rues et lieux figurant sur les cartes postales d'époque. La journée s'est terminée par un goûter convivial. «*On a rencontré un vrai centenaire !*», racontent les enfants,

Les enfants ont demandé à leurs aînés de leur dédicacer le livre sur les noms des rues des Portes de l'Essonne édité par la Maison de banlieue et de l'architecture.

visiblement impressionnés. Riches de ces souvenirs, ils devraient maintenant réaliser un reportage écrit pour prolonger les rencontres. Et pourquoi pas donner à leur tour, un nom à leur centre de loisirs.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES NOMS DE RUES DE JUVISY :

De la sente à l'avenue, inventaire des rues de la communauté de communes les Portes de l'Essonne, en vente à la maison de banlieue et de l'architecture. Tél. : 01 69 38 07 85

LE CONSEIL DE JEUNES FAIT SA SOIRÉE

Le vendredi 26 juin, le Conseil des jeunes et l'Association Culture et Jeunesse vous proposent à l'espace « Les Travées » (rue du Dr Vinot), une soirée pour clore l'année et faire suite à la Nuit blanche organisée en décembre dernier. Les fonds récoltés lors de cet événement (d'un montant de 415 euros, recette des entrées à 1 euro symbolique) seront remis à l'association AIDES, invité d'honneur de la soirée. Le Conseil de jeunes remettra également la fresque sur le thème « le regard des autres face à la maladie », réalisée par TYRAN et ACJ durant la soirée du 20 décembre dernier. Le film réalisé par l'association Idilick sera projeté.

20h : apéritif ouvert à tous et remise des fonds.

22h : soirée privée sur invitation du Conseil de Jeunes. DJ Mazta avec une performance Vjing.

Baby's troc : une nouvelle vie pour les affaires des petits

Baby's troc est un dépôt vente d'objets de puériculture situé depuis 3 ans sur le Plateau, au 26 avenue Gabriel Péri. Une boutique qui permet de s'équiper à moindre coût avant l'arrivée de bébé.



La venue d'un enfant engendre des coûts incompressibles (poussette, lit, siège auto, etc)...De nombreux articles qui, au final, ne seront utilisés que quelques mois. Les vêtements, parfois offerts, ne sont jamais ou très peu portés. Quant aux jouets, les parents soucieux de l'éveil de leur enfant en achètent souvent. L'achat de produits d'occasion et de qualité dans ce domaine est donc possible. C'est ce que Pascale vous propose dans sa boutique Baby's troc.

«Fervente visiteuse de vide grenier, j'ai remarqué que de nombreuses personnes vendaient leur matériel et les vêtements d'enfant. Me projetant en tant que future maman, je me suis dit que malgré l'intérêt économique incontestable,

Pascale vous propose à moindre coût tout l'univers des bébés.

j'hésiterais à acheter à un particulier qui ne me garantirait ni le bon fonctionnement, ni la vérification des points de sécurité, ni l'assurance d'acquérir un objet complet et en ce qui concerne les vêtements, je n'étais pas trop tentée d'acheter en plein air.»

A l'époque consultante formatrice de système d'information, fatiguée par les déplacements, mais pas encore prête pour la retraite, Pascale décide d'étudier la possibilité d'ouvrir un dépôt vente. *«Je ne voulais pas me lancer en solitaire, estimant que je devais être épaulée dans un domaine que je ne maîtrisais plus (j'ai deux grands enfants, de 33 et 35 ans). Internet oblige, j'ai fait des recherches,*

je me suis rapprochée de différents franchiseurs et finalement j'ai trouvé la solution d'un partenariat m'offrant un savoir faire, une formation, une assistance, une centrale d'achats et un site Internet».

Baby's troc, c'est 80 m² d'affaires. Des occasions, mais aussi du neuf à prix déstockage (moins 30 %), et même de la location pour les parents de passage qui ne veulent pas s'encombrer avec une chaise haute, un lit parapluie, etc. De quoi acheter le nécessaire à petit prix et donc de pouvoir se faire plaisir avec le superflu.

Mona, une cliente fidèle, connaît le magasin depuis sa grossesse il y a presque 2 ans : *«je viens souvent ici, parce qu'il y a vraiment du choix à des prix défiant toute concurrence. Les affaires d'occasion sont encore très bien. J'achète surtout des vêtements et des jouets pour ma fille de 13 mois. Les tarifs sont très intéressants, même pour les produits de grande marque. Ce que j'apprécie surtout, c'est que Pascale est toujours là pour nous conseiller. Quand on va devenir maman pour la première fois, ce n'est pas négligeable !».* En effet, Pascale, le contact facile, transmet avec le sourire son expérience.

Et une fois que votre bébé aura grandi, direction Baby's troc pour vendre ce dont vous ne vous servez plus ! Moyennant une commission (un pourcentage dégressif plus l'objet est cher), Pascale se charge de redonner une nouvelle vie aux affaires de bébé...

EN SAVOIR [+]

Baby's Troc

26 avenue Gabriel Péri

Tél. : 01 69 56 99 36

Du mardi au samedi :

10h-12h / 15h-18h30

Les dépôts se font sur rendez-vous

Logement : état des lieux à Juvisy



Partout en France, le logement est un problème majeur. Quelles sont les actions menées par la Ville pour favoriser l'accès au logement ?

Quelle politique est mise en œuvre dans la construction de programmes immobiliers ? Comment les logements sociaux sont-ils attribués ?

De quelles aides peut-on bénéficier pour rénover son habitation ?

Quelques éléments de réponse dans ce dossier.

La Fondation Abbé Pierre estime que 3,5 millions de personnes sont mal-logées en France. On dénombre également 1,3 million de demandeurs de logement social, qui doivent subir en moyenne 6 ans d'attente. Si la loi DALO (Droit au logement opposable) donne théoriquement le droit à chacun, s'il s'estime mal logé, de saisir l'Etat en justice, son application réelle est très limitée, faute de logements mobilisables. L'effort de l'Etat pour le logement est passé de 2,2% du PIB en 1983 à 1,7% en 2007*. Alors que l'augmentation du nombre de divorces, des familles mono-parentales, l'allongement de la

vie favorisent une explosion de la demande, la construction de logements souffre d'un large retard en France.

Plus encore à Juvisy qu'ailleurs, le logement est une préoccupation majeure. La présence de la gare fait de la commune une ville attractive pour de nombreux ménages qui souhaitent s'installer à proximité de Paris. A l'heure du Grenelle de l'environnement, Juvisy se doit d'être exemplaire : les logements doivent en priorité être prévus dans les lieux bien desservis en transports en commun, plutôt que de poursuivre à l'infini l'urbanisation du milieu rural.



A gauche : 110 logements construits sur l’ancienne friche du ministère de la Justice, sur le Plateau, qui seront inaugurés le 27 juin prochain. Dessous : En projet, la construction de logements et d’une école sur la ZAC Bords de Seine, à Juvisy et Athis-Mons

Malgré une superficie très contrainte, la municipalité mène donc une politique volontariste pour améliorer l’accès au logement.

De 2003 à 2008, 1127 logements ont été construits (ou en cours de construction), dont 250 HLM. Juvisy compte aujourd’hui 1430 logements « sociaux », soit 20%, conformément à la loi SRU. La politique menée est celle de la mixité sociale, en intégrant de petites unités de logement sociaux au sein de programmes d’aménagement privés. Elle vise aussi à proposer un habitat de qualité, véritables atouts pour la ville et ses commerces.

Pour une offre de logements cohérente et diversifiée

Afin de préserver la diversité des

axes de développement essentiels.

Prendre en compte les «exclus» du logement

Mais pour certains ménages, les revenus sont trop faibles pour pouvoir prétendre à tout logement, même HLM. Plusieurs dispositifs existent à Juvisy pour répondre à leurs besoins. La commune compte deux résidences sociales qui accueillent les ménages à très petits revenus ou en insertion. L’ALJT (association pour le logement des jeunes travailleurs), avenue Kléber, offre une solution temporaire à des jeunes en situation de 1^{er} emploi. D’autres associations proposent des systèmes de baux glissants : l’association est dans un premier temps locataire en titre et sous-loue l’appartement à un ménage, celui-ci après un temps d’accompagnement, devient titulaire « en direct » du bail de location (voir encadré).

Enfin, pour favoriser l’accès de chacun au logement, un travail sur le handicap est mené en partenariat avec la Communauté d’agglomération Les Portes de l’Essonne. Grâce à l’intervention d’un ergonomiste, l’adaptation de certains appartements, ponctuels comme un lit médicalisé à la suite d’une intervention, ou plus durables (pose d’une barre de maintien dans la douche...) est possible. Des financements peuvent être demandés dans le cadre de l’OPAH notamment (voir page suivante).

La municipalité s’est également engagée à favoriser l’accessibilité des logements aux personnes à mobilité réduite, dans chaque nouveau programme d’aménagement.

*chiffres Fondation de l’Abbé Pierre
www.animafac.net

EN SAVOIR [+]

Retrouvez ce dossier sur www.juvisy.fr ainsi que toutes les coordonnées d’associations utiles pour le logement.



habitations, en 2006, la Communauté d’agglomération Les Portes de l’Essonne a également entamé une réflexion autour de la mise en place d’un PLH (Programme local de l’habitat). Ce document définit la politique globale de l’habitat du territoire et en assure la cohérence. Dans les prochaines années, les actions menées par la Communauté d’agglomération et les communes viseront :

- à agir contre la pression immobilière qui élève les prix
- à limiter l’étalement urbain autour des pôles de déplacements,
- à assurer l’attractivité des trois centres-villes et du quartier de la gare de Juvisy-sur-Orge

La valorisation du parc existant, la reconversion du parc social, le maintien des familles (en favorisant les parcours résidentiels internes) et l’accueil de nouveaux habitants seront des

HABITAT ET HUMANISME

Habitat et Humanisme Ile-de-France loue actuellement 9 appartements (dont 3 à Juvisy) à des familles en demande de logement auprès des services sociaux de la mairie et qui ne peuvent avoir accès au logement social. Ces familles sont accompagnées d’une part par l’assistante sociale de l’association et d’autre part par des bénévoles formant un groupe local.

Pour mener à bien cette tâche, Habitat et Humanisme a besoin de renforcer son équipe actuelle de quelques personnes, résidant de préférence à Juvisy ou Athis-Mons, de manière à accroître son assise de proximité.

Devenez accompagnant bénévole au sein de l’équipe !

Si vous voulez en savoir plus avant de vous engager ou si vous pensez que l’un de vos proches ou l’une de vos relations serait intéressé pour participer à cette action... contactez Habitat et Humanisme !

Renseignements : **Josette BAZAN**
Tél. : 01 69 24 45 53
EMail : josette.bazan@laposte.net



Les demandes pour accéder à un logement HLM sont de plus en plus nombreuses, ce qui explique souvent de longs délais d'attente. Explications sur la manière dont sont attribués les logements sociaux.

Le logement HLM, comment ça marche ?

En 2008, 670 dossiers de demandes de logement HLM ont été déposés par des Juvisiens auprès de la mairie. A ce chiffre, s'ajoutent 1945 demandes émanant d'habitants des autres communes du département. En moyenne, le temps d'attente pour obtenir un logement est de l'ordre de 3 ans pour un F2 à 6/7 ans pour un grand logement. Pourquoi existe-t-il un tel décalage entre l'offre et la demande ? Plusieurs raisons viennent expliquer ce phénomène. D'une part, le parc de logements dits « sociaux » sur la commune, au nombre de 1430 fin 2008, ne suffit pas à répondre à l'ampleur de la demande. Malgré une politique volontariste de la municipalité en matière de construction de logements, la superficie de Juvisy, qui est l'une des plus petites de l'Essonne, ne permet plus de pro-

jets importants de construction. Le prix du terrain fait qu'aucun opérateur social ne peut construire sans demander une importante participation financière à la Ville. Le « foncier » augmente le prix des logements neufs qui correspondent de moins en moins aux capacités financières des locataires potentiels.

D'autre part, la mairie n'est pas propriétaire des logements HLM. Elle ne dispose que d'un droit de présentation appelé contingent, dans des conditions fixées par la Loi, comme d'autres institutions comme la Préfecture, les entreprises, etc.

Concrètement, comment sont attribués les logements sociaux ?

La construction de logements sociaux est financée par l'Etat via la Caisse des Dépôts,

POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE LOGEMENT :

Espace Marianne, 25 Grande rue
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Ouvert le mardi soir jusqu'à 19h
Samedi : 9h-12h

Valable un an, votre demande est à renouveler à la date anniversaire du dépôt en signalant les modifications concernant la situation familiale et en joignant votre avis d'imposition. Si elle n'est pas renouvelée, elle est considérée comme sans objet et est radiée dans un délai de trois mois.

les collectivités locales, les fonds propres des bailleurs et les entreprises (dans le cadre du 1% patronal). En contrepartie de ces contributions, des droits de réservation sont accordés à chaque financeur : 30% à la préfecture (Etat) dont 5% pour les fonctionnaires, 50% au maximum pour les entreprises, 20% à la mairie et selon les cas, une infime partie au Conseil régional et/ou au Conseil général. La mairie ne peut donc présenter des candidatures de locataires que sur 20% de l'ensemble des logements HLM de la commune.

Toute personne qui souhaite accéder à un logement social doit déposer un dossier auprès de la mairie de son lieu de résidence ou de son lieu de travail. Il s'agit de la demande unique de logement, ensuite centralisée en préfecture.

Lorsqu'un logement se libère, le bailleur informe les réservataires. Au niveau communal, une commission composée de deux élus et de deux agents du service habitat-logement sélectionne au minimum 3 dossiers pour les proposer au bailleur, conformément à la loi DALO. Les critères de sélection sont l'ancienneté de la demande, l'adéquation entre les ressources et le loyer, entre la typologie de la famille et la surface du logement. Les situations particulières (urgence, handicap, demandes de mutation...) sont bien entendu prises en compte. Les candidats sélectionnés reçoivent une proposition de logement avec un permis de visite. Le service Habitat-Logement de la mairie aide ensuite le candidat à constituer son dossier de présentation au bailleur qui peut diligenter une enquête sociale. Enfin, une commission présidée par le bailleur examine les dossiers. La mairie dispose d'une voix au sein de cette commission.



Rénovez votre patrimoine



La Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont décidé d'encourager les travaux d'amélioration dans les logements et les immeubles avec la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Vous souhaitez rénover votre patrimoine ? Profitez de l'OPAH des Portes de l'Essonne. Cette opération concerne plusieurs quartiers des villes de Juvisy, Athis-Mons et Paray-Vieille-Poste. Elle est destinée à aider les propriétaires, bailleurs ou occupants, à réaliser des travaux de remise en état des logements et des immeubles grâce à des aides financières et une assistance administrative et technique. Pendant 5 ans, de septembre 2008 à août 2013, il s'agit de lutter contre l'habitat insalubre, de soutenir les propriétaires bailleurs pour déve-

lopper une offre locative à loyers maîtrisés, d'aider les propriétaires occupants à améliorer leur confort, d'adapter les logements aux personnes âgées et/ou handicapées, de valoriser le patrimoine architectural et de participer aux économies d'énergies et de charges.

Etes-vous concerné ?

Vous devez être propriétaire bailleur ou propriétaire occupant d'un logement privé ou d'un immeuble achevé depuis plus de 15 ans, occupé à titre de résidence principale et situé dans les quartiers Gare de Juvisy (Centre Mairie, Pasteur et Seine) ou sur la RN7 (sélection d'immeubles). Vous pouvez contacter l'équipe du suivi-animation du bureau de l'OPAH afin de savoir si vous faites partie du périmètre et si vous pouvez bénéficier des subventions. Une étude de faisabilité du projet de réhabilitation sera proposée. Vous bénéficierez de conseils techniques et d'une aide dans toutes les démarches qui permettront de concrétiser votre projet. Cet accompagnement est entièrement gratuit.

L'OPAH EN CHIFFRES



Depuis septembre 2008, le montant des travaux réalisés s'élève à 292 265 euros, avec un taux de subvention de 64%

En savoir plus

Bureau de l'OPAH
7 bis rue Hoche

Le mercredi de 10h à 13h et de 15h à 20h
Tél. : 01 69 84 87 81
www.portessonne.fr

LE DROIT À UN LOGEMENT DÉCENT ET SALUBRE

Pour faire appliquer la loi et aider ceux qui habitent dans des logements insalubres ou dangereux, il est possible de faire appel au service habitat des Portes de l'Essonne.

Si votre logement a un problème grave pour votre sécurité (installation gaz et électricité dangereuses, menace de ruine...) ou pour votre santé, s'il fait moins de 9m², a un plafond trop bas (moins de 2,20m) ou est enterré de plus d'1 m, n'a pas de lumière naturelle, de ventilation... Vous devez envoyer un courrier de plainte au service de l'Habitat et Politique de la Ville de la Communauté d'agglomération.

Un agent de salubrité se rend alors sur place afin de constater l'état du logement et définir de quelle procédure relèvent les désordres constatés. Dans la plupart des cas, quant il n'y a pas péril immédiat mais des problèmes de non respect du règlement sanitaire départemental, un rapport est rédigé et envoyé au locataire, au propriétaire et à la DDASS. Un délai est donné au propriétaire afin qu'il réalise les travaux. S'il n'est pas respecté, la Police Municipale intervient afin de rédiger un Procès Verbal d'infraction. Le Juge du Tribunal d'Instance est alors saisi.

Dans les cas graves débouchant sur une interdiction d'habitation, la loi protège le locataire. Son bail et ses loyers sont suspendus, le propriétaire doit le reloger et lui verser 3 mois de loyer pour les frais de déménagement.

Depuis la création de la Communauté de communes Les Portes de l'Essonne, 458 dossiers ont été traités pour l'ensemble du territoire, dont 111 pour Juvisy.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Habitat et Politique de la Ville au : 01 69 57 51 98

Quels travaux sont subventionnables ?

Remplacement de la charpente, travaux d'isolation et d'étanchéité, création d'une salle de bain, installation d'un double vitrage, remise aux normes de l'électricité et de la plomberie, installation d'un ascenseur pour les parties communes, etc. Les possibilités sont très variées ! Et les subventions non négligeables... Si vous êtes propriétaire occupant, elles peuvent couvrir jusqu'à 90 % des travaux en fonction de vos revenus et du type d'aménagement. Mais attention... Les travaux commencés avant le dépôt d'un dossier ne peuvent être subventionnés, et seuls les travaux réalisés par des entreprises sont éligibles aux aides de l'OPAH.

Du rêve avec la GRS

En juin, on fête le sport ! Les clubs sportifs vous montrent les progrès de leurs adhérents. Les deux clubs de gymnastique rythmique et sportive, l'Alerte GR et le GRS club, organisent leurs galas comme chaque année.



Le GRS club : n'oubliez pas votre masque

Le samedi 20 juin à 20h30 au gymnase Ladoumègue, c'est bal costumé. Le thème du gala de fin d'année devrait ravir petits et grands qui devront venir déguisés pour assister au spectacle, des chorégraphies très animées des 160 gymnastes de 4 à 55 ans. Au programme également : buvette et tombola gagnante pour tout le monde.

Le GRS Club félicite l'ensemble DC4 benjamines/minimes qui vient de se qualifier pour le championnat de France de gymnastique rythmique qui aura lieu le dimanche 14 juin à Nîmes.

L'Alerte GR : sur le route des voyages

Le samedi 27 juin à 20h30, 140 gymnastes de 4 à 26 ans évolueront à l'espace Jean-Lurçat sur le thème du guide du routard. Un bel événement pour également fêter le fait que l'Alerte GR a depuis le 9 mai une équipe championne de France FSCF. Le week-end du 23 mai, 5 gymnastes sont par-

ties en championnat de France en individuel à Saint Etienne.

EN SAVOIR [+]

Retrouvez les clubs sportifs de Juvisy et inscrivez-vous lors de la journée des associations le samedi 5 septembre au gymnase Ladoumègue.

LES FINALISTES DÉPARTEMENTAUX DE BADMINTON

Le dimanche 17 mai ont eu lieu à Juvisy la finale des critères de badminton (championnat départemental pour les jeunes), ainsi que la finale de la coupe de l'Essonne (en équipe pour adultes).



Agenda sportif

GRS

- **Samedi 20 juin à 20h**
Gala de fin d'année du GRS club (gymnase Ladoumègue)

- **Samedi 27 juin à 20h**
Gala de fin d'année de l'Alerte GR (Espace Jean-Lurçat)

Judo (gymnase Delaune)

- **Samedi 20 juin**
Fête de fin d'année du Judo club

Danse (espace Jean-Lurçat)

- **Samedi 20 juin à 20h**
Spectacle de fin d'année des Etoiles de la Danse

Football

- **Dimanche 21 juin**
Finale des coupes de l'Essonne de football organisée par le FCFJ

JUVISY SUR SPORTS



Du 11 au 16 mai, le centre de loisirs organisait une semaine sportive. L'équipe du centre tient à remercier les partenaires du Rallye «Copain citoyen» qui ont joué le jeu avec professionnalisme : la Maison des jumelage, le Syndicat d'Initiative, la Ludothèque, la Bibliothèque ainsi que l'espace Marianne pour leur disponibilité et leur gentillesse. Le succès de cette journée tient beaucoup au sérieux dont ils ont fait preuve durant l'opération. Par ailleurs, les actions menées sur les accueils et sur le centre de loisirs, dans le cadre de Juvisy-sur-Sports, ont permis aux enfants d'approcher de nouvelles disciplines sportives.



Vous avez rendez-vous avec le soleil !

Les 6 et 7 juin prochains, c'est la 5^e édition des «Festivités Flammarion à l'observatoire, avec pour invité d'honneur : le soleil, dont c'est la fête !

Avec sa coupole de 5 mètres de haut, l'observatoire Camille Flammarion est un joyau historique et un lieu de patrimoine non seulement pour les Juvisiens, mais aussi les Essonnais et les Franciliens. Actuellement fermé pour des raisons de sécurité, l'édifice doit être restauré. La Ville a lancé en 2005 une étude de faisabilité pour y installer un centre d'animation de culture scientifique et technique faisant revivre ce lieu symbolique dans l'esprit de son fondateur, c'est-à-dire en contribuant à la vulgarisation de l'astronomie en direction du plus grand nombre. L'observatoire pourrait ainsi accueillir les groupes scolaires, mais aussi les particuliers.

Pour que l'édifice devienne un lieu de mémoire mais aussi une porte d'entrée vivante et pédagogique sur les sciences, accessible à tous, la Ville de Juvisy, la Société astronomique de France et l'association Les Amis de Camille Flammarion

Il y a 2 ans, la lunette astronomique de l'observatoire avait été démontée durant les journées Flammarion pour être envoyée en rénovation.

se sont engagés dans une recherche active de financements. En effet, 5 millions d'euros sont nécessaires pour la réhabilitation du monument. La lunette astronomique, quant à elle, est partie en juin 2007 dans le sud de la France pour une rénovation totale. Sa nouvelle vie a été rendue possible grâce à une subvention de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) de 10 000 €, mais aussi à un don important de la Fondation Goury Lafont de 20 000 €.

Dernièrement, les décisions se sont enchaînées et l'observatoire entrevoit une lueur d'espoir. Le 7 octobre 2008, le préfet de l'Essonne a donné l'autorisation, après avis du ministère, d'engager des travaux de restauration et de consolidation struc-

1 000 ORDINATEURS OFFERTS À DES ASSOCIATIONS FRANCILIENNES

Les Ateliers Sans Frontières ont lancé le 23 mars dernier l'édition 2009 d'ASSOCLIC Ile-de-France. Toutes les associations d'Ile-de-France ayant un projet favorisant l'éducation, la formation ou l'intégration sociale par l'accès à l'informatique sont appelées à déposer leur candidature sur le site www.assoclic.org avant le 27 juin. Un jury pluridisciplinaire attribuera 1000 ordinateurs aux projets les plus aboutis.

turelle de l'observatoire, ainsi que de l'aménagement intérieur d'une partie du bâtiment destinée à recevoir du public. Une opération qui coûte 483 431 euros, financée par des subventions du Conseil régional, du Conseil général, de la Direction régionale de l'Action Culturelle et de la réserve parlementaire (100 000 euros) de l'ancien député de la circonscription, M. Jean Marsaudon. L'observatoire est en attente de sa nouvelle vie.

En attendant...profitez des festivités Flammarion pour (re)découvrir l'observatoire !

2 ans après le départ de la lunette astronomique pour être rénovée, l'observatoire de Juvisy poursuit l'année 2009, déclarée année mondiale de l'astronomie, avec les festivités Flammarion. Les 6 et 7 juin dans le parc de l'observatoire, vous pourrez assister à des conférences, des expositions, des animations et des ateliers, avec observations du soleil et du ciel la nuit. Venez découvrir le site de l'observatoire et son histoire ! Profitez-en aussi pour vous promener dans les recoins du parc, qui recèle de trésors du passé. Ce lieu plein de charme et d'une rare tranquillité est ouvert tous les jours au public

EN SAVOIR [+]

Amis de Camille Flammarion

Espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc

Tél. : 01 69 12 14 16



Les 13 et 14 juin prochains, c'est la fête de la Ville. Réservez votre week-end, vous ne serez pas déçu ! Musique de qualité, bonnes affaires en plein air, jeux gratuits pour les enfants... Il y en aura pour tout le monde.

13 et 14 juin : Juvisy en fête !

Samedi 13 juin : Pep's en concert

Comme chaque année, la municipalité a décidé d'inviter un artiste montan, qui va plaire à plusieurs générations. La scène de l'hôtel de Ville accueillera donc Pep's, dont vous avez certainement déjà entendu le célèbre titre « Liberta », diffusé sur toutes les ondes. Récemment nommé aux Victoires de la musique dans la catégorie « Révélation du public », auteur, compositeur interprète multi-instrumentiste, Pep's fait partie de ces artistes rares et inclassables. De son amour pour les maîtres du groove, il a conservé le goût des rythmiques efficaces et des mélodies entraînantes. A l'image de la scène alternative française, il a cette capacité à enflammer les salles : déjà plus de 500 concerts à son actif ! Le samedi 13 juin, c'est à Juvisy que vous pour-

13 et 14 juin : un week-end de fête ! Les concerts et animations sont gratuits. Invitez vos amis !

rez l'écouter, lors du grand concert gratuit donné en plein air dans le parc de la mairie. A partir de 19h, venez avec votre pique-nique dîner sur l'herbe en bonne compagnie ! La première partie du spectacle sera assurée par « Les démagos », de la chanson jazz manouche, de la tzigannerie enfiévrée, des douceurs sensorielles et du swing en vrac !

Dimanche 14 juin : vide-grenier et animations pour les enfants

Prenez votre temps et venez chiner parmi les nombreux stands installés en centre-ville, de 7h à 18h. Chaque année, les bonnes affaires sont au rendez-vous. Pendant que vous flânerez à la recherche de l'objet insolite, les enfants profiteront l'après-midi des jeux et animations gratuits à proximité du vide grenier.

ABD AL MALIK RÉPOND AU JUVISY INFO

Quelques jours avant son concert à Juvisy, l'enfant des banlieues de Strasbourg, récemment récompensé par une 3ème prestigieuse Victoire de la musique, a accepté de nous livrer quelques mots.

Actuellement en tournée dans toute la France, vous serez en concert à Juvisy jeudi prochain. Comment se passe la tournée ?

Très bien. Cela fait trois ans que je fais de la scène et à chaque fois, c'est toujours quelque chose de fort, d'organique. On fait ce métier pour ça, pour aller à la rencontre des gens. J'ai l'honneur, depuis mon album précédent, d'avoir un public de tout âge, qui va presque de 7 à 77 ans. Se trouver face à des salles où il y a autant de jeunes que de seniors, c'est réellement magnifique.

Sur votre dernier album « Dante », il y a des mélodies signées de Gérard Jouannest, le pianiste de Brel et un duo avec Juliette Gréco. Ces artistes ont-ils toujours fait partie de votre univers musical ?

Je les connais et les admire depuis très longtemps mais ce n'est que très récemment que j'ai pu les « digérer ». Il a fallu que je vive certaines choses pour pouvoir les comprendre et y apporter ma singularité.

Rappeur, slammeur, interprète... ? Comment vous définissez-vous ?

Je suis un rappeur mais ce n'est pas ce qui est important. Ce n'est pas le rap qui fait le rap ou le slam qui fait le slam : c'est l'artiste, ce sont aussi ceux qui écoutent. L'important est : est-ce qu'on est bouleversé ou pas lorsqu'on entend une chanson ?

Qu'avez-vous envie de dire au public, en particulier aux jeunes, qui, comme vous, viennent de la banlieue, et qui vont venir vous voir à Juvisy jeudi prochain ?

Quand on est mis dans la lumière, on a des responsabilités. Si j'ai un conseil à donner, qu'on vienne de banlieue ou d'ailleurs, c'est de comprendre que la force est dans chacun de nous. Que cela ne dépend pas d'où on vient... Que chacun a la capacité de ne pas avoir peur et d'avancer.

Retrouvez l'interview complète sur le www.juvisy.fr
En savoir plus : www.abdalmalik.fr

AGENDA

du 4 juin > 13 juillet

Du 4 juin au 4 septembre

“Le Soleil dans tous ses états”

Exposition dans le cadre de l'année de l'astronomie, à la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'Aéroport Paris-Orly. Des enseignants, soucieux de développer la curiosité de leurs élèves et de les sensibiliser à leur environnement ont accepté l'offre du Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'académie de Créteil de travailler sur ce thème. Aéroports de Paris présentera les œuvres réalisées par les élèves qui viendront compléter l'exposition.

6 et 7 juin

Weekend Garden Art

Alan Dunne et Christophe organisent un Weekend Garden Art, pour venir découvrir leurs dernières créations dans le jardin et l'atelier d'Alan.

Samedi de 12h à 22h, le dimanche de 12h à 20h. 27 rue Monttessuy.

Renseignements : 06 79 37 33 79

Samedi 13 juin à partir de 19h

Pep's

Concert gratuit et en plein air dans le cadre de la fête de ville. Rendez-vous dans le parc de la mairie à partir de 19h30 pour un grand pique-nique suivi du concert de Pep's. En première partie : Les démagos (jazz manouche).

Dimanche 14 juin de 7h à 18h

Vide-grenier de la fête de la ville

En centre-ville. Animations pour les enfants à partir de 14h.

Samedi 13 juin à partir de 10h

Journée nationale des sapeurs-pompiers

Pour faire de la sécurité civile l'affaire de tous. Le service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne a choisi d'aller à la rencontre de la population afin de lui permettre de découvrir les missions et compétences des sapeurs-pompiers. Une journée ludique, éducative et familiale, avec de nombreux stands et ateliers pour en savoir plus sur la sécurité civile et être sensibilisé à la prévention des risques. Rendez-vous à la base de loisirs du Port aux Cerises, avec entre autres les sapeurs-pompiers spécialistes de la plongée et des baptêmes de plongée pour les enfants dès 8 ans (prévoir un maillot de bain). Petits et grands pourront s'initier aux gestes de premier secours, apprendre à maîtriser le feu, connaître les comportements à adopter face aux risques, etc.

Samedi 20 juin

Fête des Feux de la Saint-Jean

Place Henri-Barbusse.

Jeudi 25 juin

Dîner littéraire : Molière

Restaurant La Belle Epoque, 14 Grande rue.
Tel : 01 69 21 14 22

Jeudi 25 juin à 20h

Aux origines de la vie sur Terre, les rudistes de La Cadière d'Azur (Var)

Conférence de Madame Jacqueline Mace, paléontologue, membre de la SAGA. Elle a publié au Muséum un livre intitulé : "la révision des rudistes de la Paléontologie française d'Acide d'Orbigny". Proposé par les Amis de Camille Flammarion. Accueil convivial dès 19h.

Salle Agnès-Varda, place Jean-Durix.

Jeudi 25 juin à 20h15

Grossesse adolescente, un tabou...

Film documentaire de 13 minutes réalisé par le Conseil de Jeunes.

20h15 : présentation du projet Enceinte avant 16 ans

20h30 : projection du film Grossesse adolescente, un tabou...

20h45 – 22h : échange et débat avec le public

Cinéma Agnès Varda

Samedi 27 juin

Samedi 4 juillet

Fête des quartiers Debussy-Champagne et Seine

Voir page 7

EN BREF...

Le premier job d'été salarié compte pour la retraite

La cotisation vieillesse prélevée sur le premier job d'été salarié permet d'ouvrir à la Caisse nationale d'assurance vieillesse un compte qui servira, le moment venu, au calcul de la retraite. Le premier salaire perçu par les jeunes pendant leurs vacances d'été compte pour leur retraite. Deux situations peuvent se présenter :

- le jeune salarié possède déjà un numéro de Sécurité sociale : son employeur doit l'inscrire dans sa déclaration d'embauche et un compte retraite sera ouvert à son nom sous ce numéro ;
- il ne connaît pas son numéro de Sécurité sociale : l'employeur fait une demande d'immatriculation à la Sécurité sociale qui déclenche l'ouverture d'un compte retraite à son nom.

Dans les 2 cas, le salaire perçu est reporté sur ce compte et un ou plusieurs trimestres d'assurance peuvent être validés.

En 2009, un salaire brut de 1 742 euros suffit à valider un trimestre d'assurance au régime général, même si ce salaire a été perçu en un seul mois.

Changement d'adresse

Le Docteur Eric Turret (médecine générale, traumatologie et médecine du sport) exerce désormais à l'adresse suivante : 4A rue de Châtillon.

Tél. : 01 69 45 64 19

Journées portes ouvertes

Le conservatoire des Portes de l'Essonne et l'école d'art Camille-Lambert vous ouvrent leurs portes afin de vous présenter les travaux 2008-2009 de leurs élèves et vous invitent à les rejoindre pour la rentrée. Performances et restitutions viendront ponctuer cette période de portes ouvertes.

Le conservatoire du 13 au 27 juin

L'école d'art Camille Lambert du 13 au 20 juin

À TOUTES FINIS UTILES...

WWW.JUVISY.FR

La Mairie à votre service...

Standard : 01 69 12 50 00
mairie@mairie-juvisy.fr

Espace Marianne :

01 69 12 50 12

- **Affaires générales et Etat civil**
- **Habitat - logement**
- **Petite enfance**
- **Enfance**
- **Retraités**
- **Police municipale**

Vie locale et associative :

01 69 12 14 16

Action sociale :

01 69 12 50 15

Services techniques :

01 69 12 50 30

Juvisy Proximité (pour signaler un problème sur la voie publique) :

01 69 12 50 50

PMI : 01 69 21 49 94

Communauté d'agglomération

Les Portes de l'Essonne :

01 69 12 44 12

Office de tourisme :

01 69 45 76 09

Emploi

Mission locale : 01 69 38 29 10

ANPE : 01 69 12 30 00

Prévention

Médiane : 06 17 33 58 56

Ressources : 01 69 21 06 72

Centre départemental de prévention et de santé :

01 69 21 49 22

Loisirs

Association Culture Jeunesse

place Jean-Durix : 01 69 45 06 82

Piscine S. Berlioux :

01 69 21 70 20

Médiathèque R. Queneau :

01 69 21 22 20

Cinéma A. Varda :

01 60 48 02 30

Conservatoire de musique, danse et théâtre Marius Constant :

01 69 12 65 60

Ecole et Espace d'art

C. Lambert : 01 69 21 32 89

Centre culturel des Portes de l'Essonne :

01 60 48 46 18

Urgences

Hôpital : 01 69 54 27 27

Police nationale : 17 ou

01 69 84 30 30

Maison médicale de garde : 15

Maison de la Justice et

du Droit : 01 60 48 70 59

Jeunes Violences Ecoute :

0800 20 22 23

LES PASSEPORTS NE SONT PLUS DÉLIVRÉS PAR LA MAIRIE DE JUVISY

La France, comme tous les pays de l'Union européenne, propose désormais le passeport biométrique à ses ressortissants. Sécurisé grâce à une puce électronique contenant la photo du visage et les empreintes digitales de son titulaire, le passeport biométrique ne pourra être délivré que dans les mairies équipées de stations biométriques. Sur le département de l'Essonne, seules 25 communes ont été choisies par l'État. Juvisy s'est porté volontaire mais la Commune n'a pas été retenue. A partir du 12 mai, il faudra vous rendre par exemple à Athis-Mons, Draveil, Savigny-sur-Orge ou encore à Viry-Chatillon. Si vous possédez un passeport électronique ou à lecture optique, il reste bien évidemment valable jusqu'à sa date d'expiration.

Une baisse d'audition ? AUDIETIS est la solution !



Testez sans risque !

Testez votre profil auditif

- ➔ Faites-vous parfois répéter vos interlocuteurs ?
- ➔ Avez-vous du mal à comprendre dans l'obscurité ?
- ➔ Comprenez-vous moins bien votre interlocuteur au téléphone ?
- ➔ Augmentez-vous souvent le son de la télévision et de la radio ?
- ➔ Avez-vous des difficultés à entendre la sonnerie du téléphone ou de la porte ?
- ➔ Avez-vous du mal à comprendre certaines conversations dans un lieu bruyant ?
- ➔ Dans la rue, vous êtes parfois surpris par l'arrivée d'un véhicule ?

Vous avez répondu oui à l'une de ces questions ? Votre audition a peut-être baissé.

Prenez rendez-vous avec votre audioprothésiste AUDIETIS pour effectuer un bilan gratuit de votre audition.



ATHIS-MONS - Marc Boulet
46, av. François Mitterrand - R.N. 7
91200 Athis-Mons
Tél.: 01 60 48 79 79

DRAVEIL - A. Porcier et M. Watremez
28, place de la République (place du marché)
91230 Draveil
Tél.: 01 69 83 06 20



> Publi-Info



Optique GARDEN

Vos yeux sont précieux : protégez les des UV !

Avec l'arrivée des beaux jours, les yeux tout comme la peau ont besoin d'être protégés des agressions du soleil. En effet, à long terme, les radiations solaires favorisent l'apparition de maladies telle que la « cataracte » ou d'autres dégénérescences parfois plus graves. Mieux vaut donc prévenir que guérir.

Afin de ne pas obérer la rétine, encore faut-il opter pour un équipement de qualité. Les personnes portant des lunettes de vue doivent être les premières à s'en inquiéter. Et tout particulièrement les presbytes qui, pour lire ou conduire, sont parfois exposés à une luminosité intense prolongée. Ces derniers se doivent d'acquiescer une version solaire de leurs lunettes. Ils disposent ainsi d'un confort visuel optimum en toutes circonstances. Il en va de même pour tous les types de corrections. « Pour trouver le meilleur compromis, je n'hésite pas à définir les besoins de mes clients en fonction de leur lieu de villégiature, de la durée d'exposition et de leur type d'activité » précise **Christian GARDEN**. Une démarche, trop souvent négligée, qui est pourtant gage d'un choix réellement judicieux. Pour une pro-

tection efficace, les verres doivent être d'une qualité irréprochable. « C'est pourquoi je n'utilise que les verres teintés **ESSILOR** qui absorbent 100% des ultraviolets. Mes clients se voient ainsi équipés des meilleurs produits ». Une qualité qui se retrouve également dans les montures. Dans ce domaine, plus de 300 références sont disponibles. Les créateurs rivalisent d'originalité pour offrir des modèles à l'esthétique hyper soignée et aux styles différents. On passe ainsi du classique **Henry JULLIEN**, **Vullet VEGA**, en passant par le résolument sportif à l'instar de **Roy BAN** ou **VUARNET**, sans oublier les marques très tendance comme **MAX MARA**, **VERSACE** ou **DIOR** dont la notoriété est mondiale. En matière de lunettes de soleil traditionnelles, les exigences doivent être les mêmes. Les verres sont tenus d'être marqués d'un indice de protection et d'un marquage **CE**. Or, il n'est pas rare de trouver de

nombreux modèles ne répondant pas à ces normes. Malheureusement, trop de personnes cèdent encore à des offres souvent alléchantes confondant esthétique et protection.

En somme, le choix d'une paire de lunettes solaire ne se fait pas à la légère, surtout pour les enfants dont les yeux sont plus sensibles à la lumière. Il est impératif de s'équiper chez un spécialiste. **L'Optique GARDEN** est là pour répondre à vos attentes et vous conseiller précisément. Un service personnalisé effectué par de vrais professionnels.



avec **OPTIQUE GARDEN** 17, grande rue (place) 01 69 21 76 84

Lun +
Optique
Garden

17, Grande Rue (place)
01 69 21 76 84
01 69 21 76 84

CARNET

Naissances

20 février : JONCA Manon · 25 février : KAGAN—SOURIOUX Enzo · 23 mars : GIULIANI Ema · 30 mars : AUVINET Marc · 5 avril : DELVAR Jason · 6 avril : ISAAC—AUGER Kyllian · 8 avril : MONTARBAUD Lisa, HAUTERVILLE Heidi · 11 avril : LELLOUCHE Charlotte, CONTIGNON Loan · 14 avril : DUMONTET Timéo · 15 avril : RIARD Corentin · 16 avril : D'ANGELO Cléane

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

Mariages

17 avril : Thierry GOSSE et Fabienne PËTHE · 25 avril : Joakim MAURIN et Adèle CHAUBET · 30 avril : Mathieu GROSOIS et Elisa LAI-NEL · 9 mai : René MORENO et Agnès GENESTE, Denis LEVASSEUR et Stéphanie FORTÉ

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés

En vertu de la loi sur la démocratie de proximité votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes émanant de cette tribune n'engagent pas la responsabilité de la municipalité.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Pour une juste rémunération

Geneviève Florès
Juvisy Renouveau

En raison d'une modification de la loi, les assistantes maternelles de la crèche familiale ont un salaire horaire mensualisé. Ceci entraîne une perte de salaire jusqu'à 12 % de leurs revenus.

Cette situation étant bien évidemment inacceptable par les intéressées, différents aménagements (primes différentielles) ont été mis en place afin de combler le manque à gagner. Ces dispositions présentent le grave défaut d'être provisoires puisqu'elles doivent s'interrompre

en septembre 2009.

Dans le même temps, les élus socialistes ont augmenté les primes des personnels administratifs et techniques d'un montant fort important (de 150 à 600 € par mois, selon le poste), le motif invoqué étant la volonté de recruter du personnel de qualité.

On peut s'étonner d'une telle différence de traitement entre ces corps de métier à un moment où le discours officiel met en avant la nécessité de valoriser le service public. L'accueil des enfants requiert des compétences, de la disponibilité. C'est une profession à risques qui commande une juste rémunération. L'examen du budget 2009 a montré que la ville disposait de ressources financières suffisantes pour satisfaire ces revendications légitimes : recettes fiscales supplémentaires, bénéfice retrouvé de la Dotation de Solidarité Urbaine, versement du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France, remboursement anticipé du fonds de compensation de la TVA.

A une époque où les déclarations de nos élus mettent en évidence leur volonté de réduire les inégalités sociales, les raisons pour lesquelles les assistantes maternelles sont l'objet d'un traitement aussi discriminatoire sont incompréhensibles.



MA ROCCHICCIOLI
UNION 91

Jusqu'à présent Juvisy était connue pour ses «eaux» : la Seine, l'Orge et ses sources, ses «Belles Fontaines» son observatoire et sa gare. Bientôt, je le déplore, ce sera pour la perte de sa maternité, qui semble désormais inéluctable. Pourquoi ne pourrait-elle pas continuer à cohabiter avec la chirurgie et la médecine ? Une naissance, c'est un symbole d'espoir, d'avenir, de renouveau. Il n'y en aura plus à Juvisy ! C'est très triste.

POMPES FUNEBRES

CONTRATS OBSEQUES ET CREMATION

MONUMENTS FUNERAIRES
CONSTRUCTION DE CAVEAUX

Travaux toutes perceptions - Plans monument
et caveaux - Actes funéraires

Transport au Funerarium
Toutes démarches assurées

PERCHET MARBRERIE SARL

13, rue Patis - 91260 Juvisy-sur-Orge (face à l'école primaire)

Tél. : 01 69 21 89 56

Entreprise à responsabilité limitée - N° 343 111 141 141 - 069 103 141

REST PALAIS D'ASIE

BUFFET A VOLONTE

LE MIDI DU LUN AU SAM: 10 €

VEN SOIR & SAM SOIR: 12.80 €

LIVRAISON LE SOIR - 10 %

TEL 01 69 24 88 88

26 RUE PASTEUR, 91260 JUVISY SUR ORGE

Hôpital Privé d'Atthis-Mons
Votre partenaire santé en Essonne depuis 35 ans

Emplacement centralisé Sceaux Suresnes & Nanterre

Maternité
Chirurgie
Médecine
Soins de suite
Radiologie
Scanner
IRM
Hémodialyse
Consultations
Cancerologie

Relations Clientèle relations-clientele@hpam.fr

Site Caron 01 69 57 58 06
Site Vallées 01 69 54 45 58

www.hpam.fr

Caron - 111 rue Caron - 91 69 57 57 - Bus 487 "Caron"
Vallées - 38 av J Vallées - 91 69 54 45 45 - Bus 487C "Trois Courtes"

Offrez vous
« le bien-entendre » !

Entendre - Julien Benoit
Centre Acoustique de l'Essonne
3 bis place de l'Orgue - Juvisy
01 69 56 51 89
et
82 avenue A. Grand - Morangis
01 69 54 44 84

Bien entendre c'est
être bien dans sa vie.

Retrouvez la « Zên
Attitude » avec
Entendre.

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE

Fête de la Ville 13/14 JUIN 2009

pep's

EN CONCERT GRATUIT À JUVISY

Samedi 13 juin à 19h

Parc de la Mairie

• PIQUE-NIQUE GÉANT

• Concert de PEP'S :

1^{ère} partie : Les Démagos

Dimanche 14 juin de 7h à 18h

Centre-ville

Vide-grenier et animations
pour les enfants

© photo : Nathalie Guinet • création : Pellicam 01 49 98 01 61



Renseignements : 01 69 12 14 16

